



FORUM de MONTBAZIN

Association loi de 1901
n° W343006098

Siège social :

Maison des Sports Alain le Hétet
rue de la carrierasse
34560 MONTBAZIN

Adresse postale :

10, plan du château
34560 MONTBAZIN

Mail : contact@forumdemontbazin.fr

Web : www.forumdemontbazin.fr

ASSEMBLEE GENERALE du 25/01/2017 à 18h00 Salle Occitanie (Montbazin)

Présents :

- Mr Marc ROUZIER (Président)
- Mme Marie-Antoinette FISHER (secrétaire)
- Mr Philippe GAFFIERO (trésorier)
- Mr Jean-Pierre HATILIP
- Mr Alain BATTAIL
- Mr Jean-Pierre THIBAUD
- Mr Jean-Louis COUSTOL
- Mr Jacky DAVID

Ordre du jour de la réunion :

- Approbation des comptes 2016
- Rapport d'activités 2016
- Election d'un vice-président
- Cotisation 2017/18
- Projets 2017
- Questions diverses....

Mr Marc ROUZIER, président de l'association ouvre la séance à 18h15, et donne la parole à Mr Philippe GAFFIERO pour la présentation du bilan.

BILAN DES COMPTES 2016

Philippe GAFFIERO, trésorier de l'association présente les comptes de l'exercice 2016.

Ces derniers ne présentent pas d'élément particulier. Le bilan final est positif compte tenu du peu de dépenses engagées cette année. On peut relever néanmoins les faits suivants :

- le versement de subvention municipale 2016, réduite cette année à 200€
- le succès de la journée des moulins 2016.
- les ventes de brochures « Montbazin... » dont la vente du quart du stock a déjà permis d'amortir les frais d'impression.

Le solde des comptes s'établit comme suit au 31/12/2016:

- compte courant CCP : 2488,51 €
- compte PAYPAL : 104,43 €
- caisse : 126,86 €

Approbation des comptes 2016 :

	POUR	CONTRE	DECISION
VOTE	7	0	APPROUVE

DESIGNATION DU BUREAU 2017

Il est rappelé que le bureau a été reconduit à l'issue du vote qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale du 12 Décembre 2014 (bureau 2015). Le bureau étant élu pour 3 ans (Art 9 des statuts), le bureau 2017 reste donc constitué comme suit :

- Président : ROUZIER Marc
- Secrétaire : FISHER Marie-Antoinette
- Trésorier : GAFFIERO Philippe

Par contre, et pour se conformer rigoureusement aux statuts, il nous faut désigner 2 vice-présidents. Jusqu'à présent, cette désignation ne nous paraissait pas indispensable compte tenu du nombre d'adhérents. L'augmentation sensible des adhérents relevée ces dernières années nous oblige maintenant à respecter cette exigence. Les candidatures auraient dû être reçues en début d'assemblée générale, et un vote de désignation s'en serait suivi.

Je rappelle que la première vice-présidence a été attribuée à Mr Philippe MAULEON lors du vote de l'assemblée générale du 13/02/2016

Aucune candidature n'ayant été déposée pour le second poste de vice-président, celui-ci restera donc vacant.

	POUR	CONTRE	DECISION
VICE-PRESIDENCE 2			

COTISATION 2017/18

Philippe GAFFIERO propose de maintenir la cotisation à 15 €.

	POUR	CONTRE	DECISION
VOTE	7	0	APPROUVE

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Après l'effervescence de la construction de l'escalier d'accès au moulin, cette année a connu une baisse d'activité. Je ne doute pas que cette dernière permettra un nouvel élan nécessaire à la préparation des prochaines étapes de notre projet. Voici un inventaire des activités qui ont ponctué l'année 2015.

- Début de la réfection des enduits intérieurs et des jointoiments de pierres du moulin.
Ce travail déjà bien engagé nécessite une bonne organisation de nos interventions sur le site. Elle est difficile à mettre en place, mais avec un peu de temps, ces problèmes trouveront leurs solutions.
- Foire aux associations
Cette manifestation permet chaque année de mieux faire connaître l'association et ses objectifs au plus grand nombre dans le village.
- Fête des moulins 2016
Grâce au nouvel escalier d'accès, cette année, « la fête des moulins » qui est pour nous la principale occasion de promouvoir l'action de l'association sur le projet de réhabilitation du moulin, a enfin permis de faire profiter à nos participants de la visite du moulin. Elle a rempli encore cette année toutes nos espérances grâce à une fréquentation et un intérêt du public toujours en augmentation. Cette manifestation a permis de dégager un bénéfice bienvenu pour poursuivre la réhabilitation du bâti du moulin.

	POUR	CONTRE	DECISION
VOTE	7	0	APPROUVE

PROJETS 2016

- Dossier technique du mécanisme du moulin.
Il nous faut finaliser le dossier technique du moulin sur lequel nous avons encore pris du retard. Ce dossier nous est indispensable pour engager la deuxième phase de notre projet que constitue la réhabilitation du mécanisme. 60 à 80 heures de travail sont encore nécessaires à la constitution de ce dossier.
- Travaux sur le moulin.
Réhabilitation du sol du 1er étage du moulin, et restauration du bâti par rejointoiment des pierres

- du rez-de-chaussée et du 1er étage du moulin.
- Finition et impression de la brochure du moulin.
Cette brochure, destinée à la promotion du projet de réhabilitation du moulin demande encore quelques heures de travail. Le succès de la brochure de Montbazin nous conforte dans l'idée de compléter l'offre documentaire de l'association.
- Actualisation plus régulière du site internet de l'association.
L'entretien d'un site web est une chose contraignante mais maintenant indispensable dans la vie d'une association. Cela demande toujours plus de temps au moment où on en dispose pas toujours.
- Programmer quelques déplacements pour aller découvrir d'autres moulins.
Déplacements que nous envisagerons dès les beaux jours et auxquels nous espérons que que vous vous joindrez nombreux pour découvrir d'autres moulins du Languedoc ou de Provence. Un voyage à CLAIRA et CUCUGNAN est en cours d'étude.
- Fête des moulin 2017 prévue pour le **13 Mai 2015** au moulin de Juffet.
Cette fête sera désynchronisée cette année de la Journée internationale des moulins prévue pour le 20 Mai. En effet, des problèmes importants de logistique nous ont conduit à décaler cette date. Espérons que ce changement ne sera pas préjudiciable à l'impact de cette manifestation qui représente pour l'association un carrefour de communication indispensable et un enjeu financier important.
- Foire aux associations 2017
Rendez-vous annuel que nous ne manquerons bien évidemment pas pour rassembler toujours plus d'adhérents autour de notre projet.

	POUR	CONTRE	DECISION
VOTE	7	0	APPROUVE

Divers....

- Organisation de la fête des moulins
Les besoins en matériel ont été évoqués ainsi que les différentes Mairies susceptibles de non aider pour le cas où le matériel de la mairie de Montbazin ne serait pas suffisant.
- Organisation du déplacement pour visite des moulins de Clair et Cucugnan.
Les prix des transports en car ainsi que ceux des restaurants capables d'accueillir un car complet ont fait l'objet d'un débat, sachant qu'un minimum de 20 personnes est nécessaire à l'amortissement du coût du voyage. De plus, une étude précise du circuit et des horaires est indispensable.
- Brochures sur Montbazin et sur le moulin de Juffet
La distribution de la brochure a également fait débat car la mairie et la CABT n'a pas de régie capable de vendre ce produit. La vente sur internet ainsi que la sollicitation du buraliste local semble pour le moment le seul moyen de diffuser ce document (hors manifestations). De plus, la constitution d'un pack complet composé des deux brochures sur Montbazin et le moulin de Juffet, accompagné d'un plan de visite et d'un jeu de cartes postales permettrait d'obtenir un meilleur impact.

.... l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président Marc ROUZIER cloture l'assemblée générale à 19h30.

Le trésorier
Ph GAFFIERO

Le président
Marc ROUZIER

La secrétaire
M-A FISHER